



**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC-JC(XLV)/2 – Annexe II
26 septembre 2011

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION
14-19 novembre 2011
La Antigua Guatemala (Guatemala)

**META-ÉVALUATION DE PROJETS OIBT PRÉCÉDEMMENT
ÉVALUÉS**

**Acquis d'enseignement et bonnes pratiques en vue de la
gestion durable des forêts tropicales**

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

**4. La restauration, la réhabilitation des forêts, le reboisement et les
plantations**

RAPPORT THÉMATIQUE DE SYNTHÈSE No. 4

LA RESTAURATION, LA REHABILITATION DES FORETS, LE REBOISEMENT ET LES PLANTATIONS

1. INTRODUCTION

L'exécution des projets de restauration, de réhabilitation des forêts, de reboisement et les projets de plantations forestières comportent un éventail d'objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Les activités les plus courantes entrent dans le cadre du rétablissement des massifs dégradés et de la création de plantations productives, d'autres visent à dispenser d'autres biens et services forestiers tels que les services de protection et aménagement d'espaces de loisir en forêt.

Les projets de recherche connexes, souvent de type expérimental, sont déterminants pour l'amélioration de la connaissance des aspects techniques et économiques et pour permettre l'instauration de conditions favorables aux programmes de plantation d'arbres productives (en particulier pour les essences nobles et les essences indigènes). Ces projets peuvent également aider à mettre en place et à former des entités nationales à qui seront confiées des activités de terrain et de suivi.

Tous les projets financés par l'OIBT dans ce domaine visent à contribuer à la réalisation de l'Objectif OIBT 2000 et la gestion durable des ressources forestières, en prenant en compte les lignes directrices de l'OIBT. Les projets doivent être en conformité avec l'Accord international sur les bois tropicaux, en particulier son objectif 1 j) *Encourager les membres à appuyer et à développer des activités de reboisement en bois d'œuvre tropicaux et de gestion forestière, ainsi que la remise en état des terres forestières dégradées, compte dûment tenu des intérêts des communautés locales qui dépendent des ressources forestières.*

Les Lignes directrices de l'OIBT pour la l'établissement et la gestion durable des forêts artificielles tropicales fournissent des principes utiles et des actions recommandées pour aider les auteurs et les exécutants des projets. Une autre source importante de préceptes et prescriptions est celle des Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts dégradées et secondaires, qui traitent spécifiquement des problématiques de la restauration des terres fragiles et appauvries et des forêts dégradées.

2. PRINCIPAUX PROBLÈMES

- Mettre un terme à la dégradation des forêts qui peut conduire à une perte totale de leur productivité avec des conséquences sociales, écologiques et économiques graves à la fois au plan local et au plan national.
- Remplacer l'exploitation non durable des forêts par la gestion et l'exploitation durables des ressources forestières assorties de bienfaits sociaux, économiques et environnementaux à long terme pour les collectivités locales et la nation dans son ensemble. Par exemple, le surpâturage conduit à la dégradation des terres et le défrichement des forêts pour le pâturage agit souvent comme une incitation à l'exploitation forestière irrationnelle résultant de la déforestation. Cette dégradation laisse habituellement derrière elle un horizon social marqué par la pauvreté et la perte des droits des populations que cause la pression d'exploitation croissante dont les terres font l'objet.
- L'obtention d'une diversification de l'offre de bois tropicaux par des plantations, devant compenser le recul de productivité des forêts naturelles, s'affirme comme souci majeur dans la plupart des pays producteurs.
- Les objectifs à long terme des programmes et des projets de cet ordre sont souvent vagues, au-delà de la plantation de toutes sortes d'arbres. Il arrive par conséquent que le choix des essences soit inadapté, que les reboisements ne puissent être maintenus, et que, au moment où commence la récolte des arbres arrivés à maturité, aucun marché ne se présente pour les produits de la récolte.
- La participation locale à la mise en œuvre de projets de plantation d'arbres est souvent négligée ou minimale, ce qui ne manque pas d'entraîner des conflits relatifs aux droits fonciers applicables aux terrains accueillant la plantation et à l'exploitation des forêts. Les projets peuvent ne pas répondre aux attentes des populations forestières riveraines et celles-ci peuvent ne pas bénéficier du fruit des activités réalisées.

- Des projets de reboisement pourront avoir prévu la participation des riverains, mais sans pour autant qu'il soit tenu compte de la nécessité d'assurer un flux d'avantages économiques au profit de gens dont l'intérêt pour l'entretien des zones reboisées se dissipe facilement en l'absence d'incitation concrètes à l'assurer.
- L'exploitation forestière clandestine pourra continuer dans la région en dépit des efforts déployés pour restaurer les forêts naturelles et implanter des forêts artificielles. Les activités illicites peuvent continuer à être pratiquées, car elles créent des emplois et dégagent des revenus pour certains membres de la collectivité, mais n'en sapent pas moins la viabilité économique de la restauration forestière et des travaux de reboisement.
- La mobilisation des populations riveraines, des agriculteurs, du secteur privé, des ONG et d'autres parties prenantes dans la restauration des forêts et le développement des plantations et leur entretien est souvent limitée s'agissant des programmes impulsés par les gouvernements.
- Les mauvais choix d'essences, de provenances et de stations pour le reboisement s'expliquent souvent par un défaut d'information.
- Les activités et résultats des projets sont souvent mal consignés et par suite certaines expériences précieuses peuvent ne pas être diffusées.
- Dans certains projets de boisement la viabilité économique des plantations peut être démontrée, mais leur promotion auprès du secteur privé, principale source de financement futur, fait défaut.
- Par manque d'informations d'ordre économique, il est souvent difficile d'évaluer et de promouvoir les activités de restauration et de plantation.
- Les projets disposent rarement de stratégies de sortie pragmatiques visant au-delà de leur date d'achèvement, à tel titre que la cessation des activités de soutien extérieur peut entraîner l'effondrement des acquis du projet.

3. ENSEIGNEMENTS DÉGAGÉS

Conception des projets

- Les objectifs des projets de reboisement sont souvent trop ambitieux, leur durée est trop brève, et l'implication des populations riveraines reposant sur une approche participative souffre d'un manque d'expérience. Les produits proposés sont dans de nombreux cas démesurés par rapport aux apports proposés. Les objectifs multiples et les projections de résultats impossibles à atteindre devraient être évités.
- Il y a une tendance à produire des évaluations des risques trop optimiste, ce qui peut avoir des effets négatifs en particulier sur les projets échelonnés en phases successives. Les planificateurs de projets doivent juger avec réalisme ce qui est réalisable.
- Le concept de développement communautaire est un élément fondamental des projets de restauration et de reboisement dans toutes les régions tropicales, même dans les cas où la densité de population est faible.
- L'intégration des activités agroforestière peut être un élément décisif dans la production d'avantages pour les agriculteurs en particulier, pendant les premières années d'un projet.
- Le défaut de réalisation de certains objectifs peut être dû à un choix de partenaires mal avisé, voire à une erreur dans le choix et le mode d'implication des partenaires et bénéficiaires.
- S'ajoutant aux groupes communautaires, les petits pépiniéristes et les arboriculteurs privés peuvent représenter une composante importante de la stratégie du projet.
- Les projets mis en œuvre à proximité de collectivités qui ne bénéficient pas directement de leurs activités peuvent se trouver exposés à des risques imprévus que font peser sur le foncier des occupations et exploitations des sols autres que ceux du projet.
- Lorsqu'elle est omniprésente, l'exploitation forestière clandestine doit être contrée pour garantir la pérennité économique des projets de restauration et de plantation forestières.
- Les résultats des projets tendent à dépendre essentiellement de la capacité à retenir l'intérêt des partenaires et de s'assurer de leur coopération active. Celle-ci est elle-même fonction de leur participation à la formulation des projets.

- Lorsque la densité de population croît, les droits de jouissance foncière sur les forêts plantées deviennent un vrai problème auquel doivent être apportées des solutions spécifiques. Toutefois, il s'agit là d'une problématique susceptible de déborder de la sphère d'action du projet, à tel titre que des plans d'urgence pour faire face à ce risque doivent être envisagés dès le départ.

Mise en œuvre des projets

- Les projets de vastes extension géographique peuvent être confrontés à des exigences diverses de la part d'un grand nombre de parties prenantes. Le manque d'engagement actif de la part de certaines d'entre elles peut constituer un écueil majeur, conduisant à des retards dans la mise en œuvre des activités, à une rotation rapide des équipes pourtant motivées et à des retards dans la diffusion et la communication. Dans les projets régionaux de ce genre, tous les intérêts doivent être pris en compte de façon équilibrée.
- Lorsqu'un projet devait initialement être exécuté par un organisme d'État mais qu'aucun avancement des travaux n'est perceptible, la mise en œuvre peut être confiée par sous-traitance à une ONG compétente comptant à son actif des activités de terrain réussies.
- Le bon aboutissement d'un projet dépend du fort degré d'engagement et des compétences professionnelles des équipes de projet et du personnel de l'administration forestière du gouvernement participant. Les compétences requises recouvrent à la fois les domaines techniques et les aspects sociaux.
- Des formations sur le terrain sont généralement très nécessaires. Celles-ci devraient être essentiellement d'ordre pratique et des matériaux didactiques devraient être largement mis à disposition. Les voyages d'étude à l'étranger, en particulier vers les pays voisins, peuvent être un moyen précieux d'ouvrir des horizons et perspectives.
- Le coordonnateur du projet doit se garder de passer trop de temps à gérer la communication globale, les aspects logistiques, financiers et administratifs du projet au détriment de son suivi qualitatif.
- Le suivi et l'évaluation de l'exécution du projet, par des ateliers d'auto-évaluation et des réunions des parties prenantes, contribuent à la bonne exécution du projet.
- Plusieurs projets n'ont pas créé de mécanismes de diffusion suffisants, ce qui limite leurs effets. La diffusion et l'échange d'expériences et de résultats sont des activités nécessaires dans tous les projets de restauration forestière et de reboisement. Cependant, l'efficacité de la diffusion est compromise si les résultats du projet n'ont pas été publiés ou communiqués aux acteurs.
- Des retards d'exécution peuvent apparaître en raison des changements politiques dans le pays et d'autres facteurs tels que des problèmes de sécurité et des problématiques foncières.
- Certains projets de restauration des forêts sont mis en œuvre en tablant sur une deuxième phase devant prolonger la première sans solution de continuité. Il s'ensuit que certaines activités prévues peuvent ne pas être mises en œuvre. Le plan de projet doit comporter des dispositions prévoyant un report ou une annulation de la phase ultérieure complémentaire.
- Une formule de direction conjointe ou de cogestion réunissant des ONG locales en charge de l'organisation et de la diffusion et l'office national des forêts du gouvernement assurant l'assistance technique a été un excellent dispositif dans de nombreux cas, mais l'expérience montre qu'un tel dispositif nécessite une clarification des rôles des partenaires et leur engagement à respecter les délais.
- La formation des formateurs au niveau communautaire peut être un autre facteur de réussite de la stratégie du projet. La formation au niveau de base joue un rôle essentiel. La collaboration entre les organismes d'État et les ONG dans l'organisation de formations amplifie leurs effets et accroît leur efficacité.
- Lorsqu'il arrive qu'un financement ultérieur escompté n'est pas obtenu, les actions lancées par le projet peuvent être stoppées à mi-course, à la grande déception des bénéficiaires ruraux qui étaient les plus touchés par la dégradation des forêts. Cela peut causer à une perte de crédibilité et à un défaut de motivation durable chez tous les acteurs concernés.
- Tout retard de la distribution du plan d'aménagement des forêts plantées entre les parties prenantes a pour effet de limiter son utilisation et sa portée.

Participation et partenariats

- Un projet de plantation forestière est souvent une bonne façon d'entamer un processus de participation locale, en suscitant un éveil chez les membres de la collectivité aux concepts de gestion durable des forêts et une prise de conscience de l'importance de la restauration forestière et du reboisement. Une action spécifique est nécessaire par la suite pour traduire cette prise de conscience en action.
- La production durable de bois ne peut être viable et réaliste pour les acteurs locaux qu'après que les mesures nécessaires ont été prises pour le développement collectif impliquant les services, l'éducation, les soins de santé et d'autres développements.
- Il est prouvé que la détermination de moyens de subsistance de substitution et leur adoption à court terme par les populations constituent une tâche extrêmement difficile dans les zones dégradées.
- Toute planification aboutie à l'échelon d'une collectivité peut comporter les volets suivants : i) une concertation bien menée ; (ii) l'établissement de la viabilité technique et économique des différentes options de production, (iii) la préparation du plan de gestion de la forêt et l'obtention de son agrément rapide auprès des autorités, et (iv) l'obtention de l'engagement des parties prenantes à la mise en œuvre du plan.
- Avant d'entamer les activités du projet, une phase préparatoire peut être nécessaire pour l'observation et l'évaluation des pratiques et initiatives en cours dans la population qui sont susceptibles de se prêter à une adaptation et une intégration au projet, ce qui demeure préférable à toute tentative de greffer des pratiques entièrement nouvelles venues de l'extérieur qui peuvent s'avérer inopérantes sur le terrain.
- L'identification des bénéficiaires et des partenaires est indispensable et des ateliers et rencontres préliminaires sont utiles à cet effet. Cependant, les caractéristiques géographiques, l'éventuelle barrière de la langue et des difficultés de communication ont souvent conduit à une intelligence partielle des problèmes et de leurs possibles solutions, ce qui nuit à l'obtention des résultats visés dans leur intégralité. La construction d'un processus participatif efficace peut souvent nécessiter davantage de temps que la durée du projet.
- Un ratio coût/efficacité élevé des prestations des projets de restauration et de plantation est indispensable à une bonne participation des populations riveraines. Les retombées économiques et sociales des projets de plantation d'arbres sont généralement positives, mais doivent encore être mise en exergue auprès des populations riveraines.
- La décentralisation et la démocratisation peuvent l'une et l'autre ouvrir la voie à l'initiative des populations en matière de développement durable, dont la restauration des forêts et l'aménagement de plantations.
- Les populations ont souvent du mal à voir dans le reboisement un remède à la dégradation. Ceci est particulièrement le cas lorsqu'un niveau de récolte de bois non pérennisable se poursuit pour assurer des moyens d'existence tandis que la replantation est favorisée. Ces populations devraient considérer que la replantation offre un intérêt d'ordre davantage économique qu'écologique pour y puiser une motivation véritable.
- La distribution gratuite de plants peut conduire à des négligences dans leur manutention et leur mise en terre. Cependant, parfois, les populations locales sont si pauvres qu'elles ne peuvent pas même payer un prix symbolique pour ces plants.
- Les populations riveraines devraient comprendre la nécessité de mettre en place un comité local de protection des forêts et de reboisement ; cela contribue souvent grandement à assurer la participation effective de la collectivité à la réalisation du projet.
- La participation des femmes est particulièrement importante dans l'exploitation des pépinières, les récoltes de bois-énergie, les activités relatives aux PFNL et dans celles relevant de la gestion du projet. Les éléments les plus dynamiques parmi elles permettent souvent de rendre le projet socialement acceptable et de mobiliser largement les acteurs dans sa mise en œuvre.
- Le capital social, à travers une solide organisation sociale et de bonnes relations entre l'administration forestière et les populations riveraines ainsi que des résultats mis en évidence sur le terrain, est susceptible de conduire à la pérennisation du projet. Cela peut être suffisant mais un suivi et des accords officiels sur les actions complémentaires sont souvent nécessaires.

Restauration

- Dans certaines situations la restauration des forêts dégradées peut ne pas se justifier en raison de son gain économique limité même si elle peut être souhaitée par des membres de la collectivité. En pareil cas, il est préférable de se cantonner aux plantations qui peuvent avoir des retombées économiques de par le bois et les produits forestiers non ligneux qu'elles produiront.
- Les populations locales peuvent contribuer de manière sensible à la restauration des zones dégradées par l'amélioration de la régénération naturelle à faible coût grâce à la protection contre les incendies, la lutte contre le pâturage anarchique et l'exploitation forestière clandestine, mais il faut leur fournir des incitations pour ce faire. Une bonne organisation de base de la communauté est le principal facteur de réussite de la participation des populations locales aux activités de restauration et de plantation.
- La mobilisation de financements suffisants, d'une assistance technique et de ressources humaines, est généralement nécessaire pour la poursuite des activités de restauration et de reboisement. Il s'agit d'un élément essentiel des stratégies de sortie pour des projets limités dans le temps. Une source de financement peut être un revenu provenant de la vente de plants d'une pépinière communautaire exploitée mais le problème peut être que les populations sont souvent trop pauvres pour acheter les plants, même offerts à vil prix. Dans de tels cas, d'autres fonds peuvent être nécessaires.

Plantations

- Dans les projets de plantation à finalité de production, le fait de choisir des espèces à planter en l'absence d'études satisfaisantes sur la demande future doit être mis en question. D'autre part, les informations disponibles sont toujours imparfaites et le bon choix n'apparaît qu'avec le recul.
- La plantation d'arbres peut être efficace et procéder selon le calendrier mais les travaux d'entretien et de sylviculture sont souvent totalement absents. Si aucunes incitations économiques à opérer les travaux d'entretien ne peuvent être fournies, au minimum, l'organisme d'État devrait offrir des conseils techniques.
- La démonstration des avantages que comporte la création de plantations de production de qualité supérieure ne suffit pas, et des mesures supplémentaires sont souvent nécessaires pour convaincre pleinement les populations riveraines, les paysans et le secteur privé de l'intérêt économique que présentent ces plantations.
- Des études de terrain suffisantes sur la faisabilité économique, financière, sociale et écologique des plantations forestières sont nécessaires pour justifier l'investissement par le secteur privé, les agriculteurs, les collectivités locales ou les pouvoirs publics.
- Les plantations industrielles compétitives dans les régions tropicales ont besoin d'une technologie de pointe, d'études détaillées, et d'une recherche-développement adéquate.
- Une bonne sélection des essences et des stations, du matériel génétique de qualité supérieure et des techniques améliorées sont les ingrédients essentiels des projets de plantation réussis. Les investisseurs forestiers préfèrent avoir du matériel végétal de qualité supérieure (quitte à y mettre le prix) et des essences bien adaptées aux stations.
- Si l'élaboration du plan de gestion des forêts plantées n'est achevée qu'à la fin du projet, sa mise en œuvre ne peut être assurée. Il doit y avoir une stratégie précise fixant les modalités d'un soutien systématique à la mise en œuvre.
- Les activités agroforestières sont importantes pour produire des revenus à court terme assurant ainsi la participation des paysans. Cependant, certaines pratiques agroforestières peuvent conduire à un espacement des arbres plantés supérieur à l'espacement optimal (mais ce compromis est moins grave qu'une participation des populations riveraines qui serait de pure forme).
- Un fonds forestier local, même modeste, financé par une taxe minime sur les ventes de produits forestiers, peut soutenir certaines activités indispensables connexes aux plantations forestières et à la restauration des forêts, y compris dans les cas où l'appui principal au projet a atteint son terme.
- Les entreprises privées peuvent être convaincues de participer au financement des activités complémentaires avec les petits exploitants et les collectivités, en vue d'accroître l'offre de bois pour alimenter leurs installations industrielles.

La recherche

- Un volet recherche est indispensable afin de systématiser les connaissances techniques sur la sélection des stations, des essences et des provenances, les méthodes de multiplication et l'entretien des plantiers.
- Les études et recherches dans ce domaine souffrent d'une attention insuffisante à l'acceptation des technologies par les collectivités, les paysans et la profession limitant ainsi l'adoption de pratiques améliorées.
- Le manque de documentation utile sur les expériences précédentes au lancement du projet, et sur les résultats obtenus à l'issue du projet, limite sérieusement l'échange des enseignements dégagés. Des travaux expérimentaux de qualité sont souvent menés mais très peu sont documentés, analysés et systématisés.
- Le bon accomplissement des projets de reboisement doit être sous-tendu par des travaux scientifiques de qualité, et faire l'objet d'une attention soutenue des scientifiques désireux de mener à bien ces derniers.
- Des systèmes d'enregistrement des activités techniques sont généralement nécessaires, à partir desquelles pourra s'opérer une systématisation des connaissances acquises. S'il n'y a pas de système de suivi et d'archivage des activités et de leurs résultats, il devient impossible de vérifier et d'évaluer les réalisations dans le détail.
- La sélection de plusieurs stations expérimentales pêche par excès d'ambition, même si elle témoigne d'un désir de perfection scientifique. La multiplicité des stations expérimentales doit être évitée, surtout si celles-ci sont dispersées et difficiles d'accès, car les conditions de déroulement du suivi logistique et administratif peuvent alors alourdir les travaux de gestion et nuire à leur pérennité ;
- Il est toujours important d'assurer l'entretien des plantations et les travaux sylvicoles nécessaires à cet effet sont généralement requis, mais dans les projets de recherche sur les forêts plantées, il s'agit d'une exigence déterminante. En effet des parcelles de recherche insuffisamment entretenues peuvent être arrachées, coupées ou brûlées par des populations locales ignorantes ou mal informées, ce qui entraîne un préjudice grave à des investissements importants.
- Des liens étroits sont nécessaires entre la recherche (les essences, la plantation et les essais de descendance) et les exploitants de ses résultats (les entreprises forestières privées et publiques, les populations forestières, les paysans, etc.). Le travail en étroite collaboration avec les exploitants potentiels des résultats de la recherche a l'avantage de réduire tout décalage entre la recherche et les activités d'exploitation.
- La création et le renforcement d'une unité spécialisée pour la R & D peut être de bonne stratégie pour assurer l'exploitation pérenne des connaissances acquises.
- Les agences d'exécution et les bénéficiaires ont tendance à considérer que les projets de recherche et développement sont bénéficiaires tout désignés de l'aide financière extérieure. Cependant, en l'absence de tout appui financier complémentaire, les résultats du projet sont parfois (voire souvent) ignorés ou négligés malgré le coût élevé de leur obtention.
- La durée minimale des projets de recherche forestière, qui intègrent des aspects de recherche fondamentale et de recherche appliquée, est d'environ cinq ans, mais est souvent beaucoup plus longue. Par conséquent, un soutien technique à long ou à moyen terme doit pouvoir être assuré. Bien qu'une prolongation du projet de recherche puisse être nécessaire, il arrive que la rallonge budgétaire requise ne soit pas sollicitée. Cela traduit une sous-estimation optimiste du temps nécessaire pour mettre en œuvre des activités de recherche.

4. BONNES PRATIQUES

Conception et exécution des projets

- Une bonne préparation de projet définit correctement les intervenants, bénéficiaires et partenaires devant être activement associés au projet.
- Les activités doivent répondre à une demande ; des mécanismes adéquats de contrôle et de décision doivent être mis en place. Et le personnel permanent affecté au projet doit être assuré..

- La phase préparatoire du projet peut prendre plus longtemps que prévu, mais n'en est pas moins indispensable pour assurer une bonne participation des populations riveraines.
- Il est nécessaire d'opérer un choix rigoureux des partenaires et de procéder à une concertation appropriée avec eux pour préciser les attentes et les engagements au cours de la phase de planification. La participation des établissements d'enseignement et de recherche idoines est essentielle aux activités de recherche et de formation menées par tout projet.
- Il est de bonne pratique éprouvée que le projet reflète des stratégies en accord avec la politique forestière nationale, en tenant compte des réalités locales..
- Une bonne préparation peut comporter des enquêtes et des consultations suffisantes avec les parties prenantes afin d'identifier clairement la viabilité de la GDF dans le périmètre visé, les exigences d'approbation des plans de gestion des forêts, ainsi que les rôles et engagements requis des parties prenantes. Une étude de faisabilité ou une étude d'avant-projet peuvent être utiles, en particulier dans les grands projets ou lorsque les données d'information dont on dispose ne sont pas suffisantes pour permettre l'élaboration d'un projet.
- La mise en œuvre adaptative est une bonne pratique. L'évolution des conditions ou des erreurs dans la conception du projet peuvent conduire à une réorientation de la stratégie du projet. Par exemple, les activités peuvent être orientées vers la demande effective plutôt que l'augmentation de l'offre. De telles corrections de trajectoire peuvent s'appliquer, par exemple, à la création d'une pépinière de production, à plantations de démonstration à grande échelle, ou à la promotion d'essences indigènes.

Restauration et réhabilitation forestières

- Les projets de restauration comportant des plantations d'enrichissement peuvent avoir des retombées importantes lorsque:
 - Des lignes directrices sur les techniques de plantation d'enrichissement sont élaborées et appliquées à l'échelon national, les lignes directrices de l'OIBT de la restauration des forêts secondaires fournissant un cadre de référence utile à de telles directives nationales.
 - Des prospections des zones devant accueillir les plantations sont effectuées en vue de faire correspondre l'espèce à planter aux conditions de la station.
 - Les connaissances accumulées sont exploitées dans la mise au point de techniques et de pratiques.
 - Sont créés des couloirs de circulation de la faune et d'autres dispositifs devant établir une continuité des lambeaux forestiers créés par les récoltes du bois et d'autres modes d'occupation des sols.
- Les plants d'âge trop avancé qui ne peuvent pas servir à garnir des plantations de réhabilitation peuvent être fournis à des écoles et des collectivités en vue de créer des plantations d'agrément..
- La mise en place de plantations agroforestières par les paysans riverains peut être une activité économique viable en lieu et place de plantations purement arboricoles dans la réhabilitation de certaines zones dégradées. Toutefois, de tels projets doivent produire la preuve du potentiel économique et social important qui peut être celui de l'agroforesterie.

Projets prévoyant la plantation d'arbres

- Lors de la conception d'un projet de plantation, la planification de la gestion et les récoltes de bois doivent être prises en compte. Une bonne connaissance des marchés visés doit permettre d'éviter l'échec des investissements.
- Des équipes affectées au prélèvement et à la valorisation des semences peuvent être constituées pour prélever et traiter les semences de ZPS, de préférence en vue d'une exploitation dans toutes pépinières. Des formations l'ascension des arbres (accrobranche) sans risque sont nécessaires.
- L'expérience de la culture de plants devrait comprendre les essences locales comme les essences exotiques, s'agissant de l'aménagement de plantations à finalité marchande et de restauration et réhabilitation de forêts naturelles.
- Des méthodes efficaces et sûres de transport des plants sont nécessaires, de manière à améliorer les taux de survie.

- Devrait être mise au point une méthode visuelle de détermination des besoins d'engrais des plants mis en terre, qu'il s'agisse d'engrais azoté, phosphoré ou de potasse (NPK). Une recherche est habituellement nécessaire pour connaître la quantité d'engrais à appliquer et le moyen le plus efficace d'opérer l'application pour en tirer le meilleur bénéfice.
- Les projets de plantation arboricole peuvent réussir lorsque :
 - des secteurs de production semencière sont établis et des normes de qualité des semences sont mises au point ;
 - tous les pieds-mères sélectionnés pour les plantations et les essais de descendance sont cartographiés et enregistrés, afin de permettre une identification facile ;
 - les essais mis en place pour effectuer une première sélection des essences, les essais d'essences et de descendance prennent en compte les essences indigènes autant qu'exotiques, leurs parcelles sont bien entretenues et exploitées pour les recherches en cours, les acquisitions de connaissances et l'enseignement ;
 - les pépinières sont bien entretenues et sont exploitées pour les recherches en cours, tout en produisant le matériel végétal de plantation ;
 - les modalités de classement et de sélection des plants de qualité supérieure sont en place ;
 - sont créés des modèles de plantation fructueux dans des conditions de stations, des conditions climatiques et économiques comparables
 - les contraintes climatiques et édaphiques sont respectées pour éviter de planter au hasard et / ou au mauvais moment ;
 - l'état des sols (structure, drainage, fertilité, risques de dégradation, etc.) porteurs de différents types de plantation est soigneusement étudié et géré ;
 - les analyses financières et économiques démontrent que les choix de reboisement et de restauration des options, les nouveaux systèmes de sylviculture et modèles de plantation sont rentables et économiquement viables au point de motiver des investissements du secteur privé ;
 - des analyses économiques et financières sont effectuées sur différents modèles afin de déterminer les structures de coûts appropriées ;
 - les mécanismes d'incitations économiques et financières sont créés pour le bénéfice des populations riveraines et en vue d'attirer le secteur privé ;
 - un soutien technique approprié et un encadrement de la part des pouvoirs publics sont prévus pour assurer un taux élevé de survie des plants dans les plantiers installés par le secteur privé et les collectivités ;
 - une stratégie de vulgarisation fait partie intégrante du projet, en comportant des activités de diffusion des acquis et enseignements et des activités de formation sur place ;
 - le personnel et les étudiants poursuivent leurs formations ;
 - un soutien est apporté à la recherche visant à poursuivre l'élaboration et le perfectionnement de systèmes sylvicoles innovants et de modèles de plantation en vue de la restauration des forêts et des terres forestières dégradées ;
 - de bons modèles de partenariat public-privé sont identifiés qui peuvent être reproduits ;
 - l'évaluation des risques tient compte des externalités telles que la disponibilité de stock de plants et la planification des calendriers de plantation conçus pour éviter les retards dans les activités sur le terrain.

Recherche

- Les partenariats entre universités, instituts de recherche et développement, ONG et collectivités locales sont utiles pour assurer une demande axée sur la recherche et le partage des responsabilités.
- Les projets de recherche doivent souvent être complétés par des activités ciblées visant la sensibilisation des bénéficiaires et des décideurs, des formations techniques et la vulgarisation.
- La rédaction et la diffusion des rapports sur les réussites et les lacunes dans les connaissances existantes est une bonne pratique qui permet d'éviter de répéter la mise en place coûteuse de parcelles expérimentales ou de démonstration qui ont déjà échoué.
- Les transferts de technologie peuvent s'opérer par la publication des résultats des recherches scientifiques, rapports techniques ou autres, des stages de formation, des manuels et des brochures ainsi que par la participation à des conférences régionales et internationales.

- Une combinaison de techniques de pointe locaux efforts de R & D menés au plan local avec la participation d'entreprises locale de transformation du bois est souvent une démarche appropriée pour développer des technologies pour la filière de valorisation du bois exploitant des plantations tropicales.
- La continuité des projets de recherche peut être assurée par la promotion adéquate de leurs résultats et par l'élaboration de nouveaux projets qui s'inscrivent dans leur prolongement.
- Un compte rendu complet des activités du projet, y compris la surveillance et l'évaluation des résultats positifs et négatifs, contribue à reproduire les réussites et à éviter la répétition des échecs. Une unité de recherche et de développement peut être nécessaire pour rassembler et diffuser les éléments d'information.
- Le renforcement des réseaux liés au projet avant et après son achèvement, et celui des liens entretenus avec d'autres organisations forestières travaillant dans le même domaine, peut être nécessaire à la généralisation des résultats du projet.

Participation

- Afin de dégager des solutions à la dégradation croissante de l'environnement liée à la déforestation et de lutter contre la dégradation des forêts, les projets doivent s'attacher particulièrement au développement communautaire et à d'autres problématiques sociales connexes à la gestion durable des forêts.
- Les bonnes pratiques en matière de sensibilisation et d'organisation des membres de la communauté comprennent la capitalisation (i) des traditions de travail en groupe et la mise à contribution des organisations dont la collectivité s'est déjà dotée, et (ii) informer les gens que leur gagne-pain dépend de la protection de la végétation, et que la plantation d'arbres est une bonne chose, souvent la seule façon d'améliorer leurs moyens de subsistance dans les secteurs dégradés.
- Les méthodes actives de recherche participative en milieu rural et toute campagne menée largement en faveur du reboisement sont souvent la clé de la réussite. La participation des populations peut être mieux organisée grâce à des comités officiels qui garantiront une démarche systématique la collectivité vers le développement.
- Susciter la mobilisation des populations riveraines des stations d'expérimentation en faisant confiance à des propriétaires forestiers locaux peut réduire le risque de destruction des parcelles plantées. Des incitations peuvent être fournies pour atténuer ce risque.
- Des règles et mécanismes clairs et transparents pour le partage des bénéfices entre l'État, la collectivité et d'autres acteurs qui mettent en place des plantations forestières sont souvent nécessaires et doivent être clairement communiqués. Le partage des avantages par des accords contractuels peut être préférable à l'instauration de règles fixes.
- La démonstration des retombées économiques et sociales des projets de plantation d'arbres à la l'intention de la population locale est une caractéristique des projets réussis.

Durabilité

- Des mesures visant à assurer l'adoption des produits et la poursuite de certaines activités du projet après son achèvement sont souvent nécessaires.
- L'évaluation périodique des plantations expérimentales (y compris l'évaluation des pépinières et leurs systèmes de multiplication des plants et d'irrigation) est nécessaire pour déterminer les activités sylvicoles prioritaires qui doivent être poursuivies avec l'entretien à long terme et la protection des surfaces plantées.
- Les connaissances et les résultats acquis ont besoin d'une diffusion efficace sur les sites web et par d'autres moyens, afin de partager et d'échanger des informations avec d'autres organismes de recherche ou de soutien qui pourraient potentiellement contribuer à des initiatives futures dans le domaine considéré.
- L'évaluation des implications des projets pilotes et de démonstration sur les orientations générales est nécessaire pour la préparation des ajustements du cadre politique et institutionnel devant assurer l'intégration des résultats du projet.
- Un fonds forestier peut être le facteur déterminant pour pérenniser les activités de reboisement.

SOURCES

Le présent résumé thématique repose sur les rapports d'évaluation à postériori des projets suivants:

PD 68/01 Rev.2 (I)	FORMATIONS À L'EXPLOITATION À FAIBLE IMPACT AU GUYANA
PD 69/01 Rev.2 (I)	AMÉLIORATION ET DIVERSIFICATION DE L'UTILISATION DU BOIS DE PLANTATIONS TROPICALES EN CHINE AFIN DE COMPENSER LA BAISSSE DU VOLUME DE BOIS PROVENANT DE FORÊTS NATURELLES
PD 185/91 Rev.2 (F) II	AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DES FORÊTS EN MALAISIE PÉNINSULAIRE - PHASE II
PD 026/93 Rev.1 (F)	AMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE NATURELLE DE BENTUANG KARIMUN EN PARC NATIONAL-- PHASE I
PD 018/94 Rev.1 (F) II	MISE EN VALEUR FORESTIÈRE PARTICIPATIVE DANS LE HAUT BASSIN DU RIO MAYO EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT RATIONNEL DES FORÊTS TROPICALES
PD 013/96 Rev.1 (F)	AMÉNAGEMENT POLYVALENT DE LA FORÊT NATIONALE DU MACAU EN FONCTION DES ZONES DE RÉCOLTE DE LATEX D'HÉVÉA - PHASE I: ÉLABORATION D'UN PLAN DIRECTEUR EN VUE DE L'ORGANISATION DES COMMUNAUTÉS
PD 017/97 Rev.3 (F)	PROJET PILOTE POUR LE REBOISEMENT ET LA RESTAURATION DES TERRES FORESTIÈRES DÉGRADÉES EN EQUATEUR PHASE I ET II
PD 044/99 Rev.2 (F)	RÉALISATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DES COMMUNAUTÉS DE CHIQUIACA ET OROZAS, DÉPARTEMENT DE TARIJA COMMUNITIES IN TARIJAS
PD 051/99 Rev.2 (F)	APPUI À LA MOBILISATION DES INITIATIVES DE BASE POUR LA PROMOTION DE LA SYLVICULTURE DANS LE YOTO
PD 041/00 Rev.3 (F,M)	DÉVELOPPEMENT D'UN MODÈLE D'ÉTABLISSEMENT DE PLANTATIONS COMMERCIALES DE DIPTÉROCARPACÉES